

RAPPORT SOCIAL UNIQUE
VILLE et CCAS
2021



144 (139 agents ville et 5 agents CCAS) agents employés par la collectivité au 31/12/2021 soit :

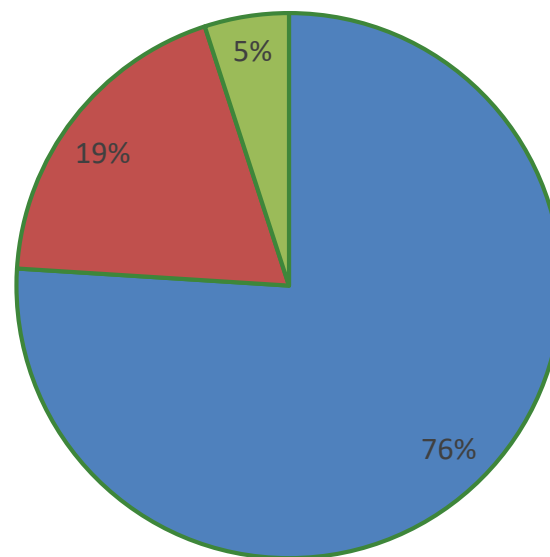
- 110 fonctionnaires (106+4)
- 27 contractuels permanents (26+1)
- 7 contractuels non permanents

Dont :

- 1 contractuel permanent en CDI
- 1 agent sur emploi fonctionnel

86% des contractuels non permanents sont des saisonniers ou occasionnels

AGENTS

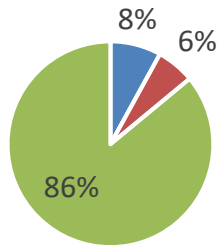


- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuels non permanents



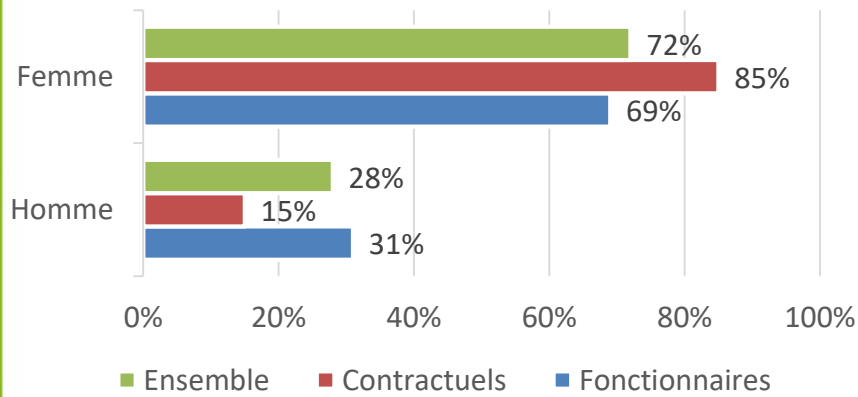
STRUCTURE DES EFFECTIFS

Titulaires et Contractuels

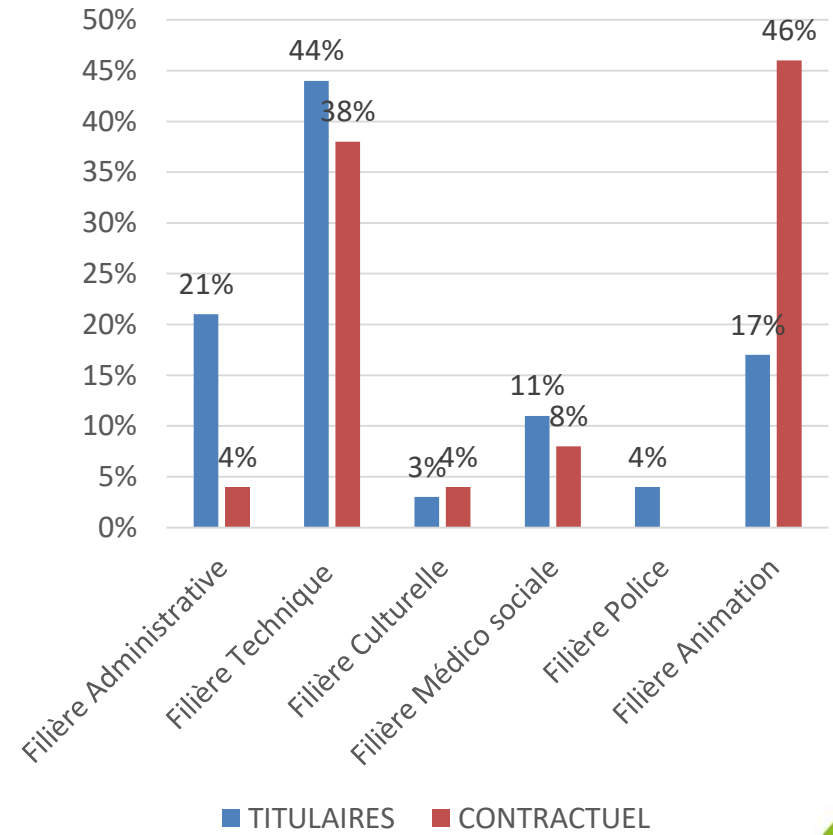


■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Répartition par genre et par statut



Répartition par filière et par statut



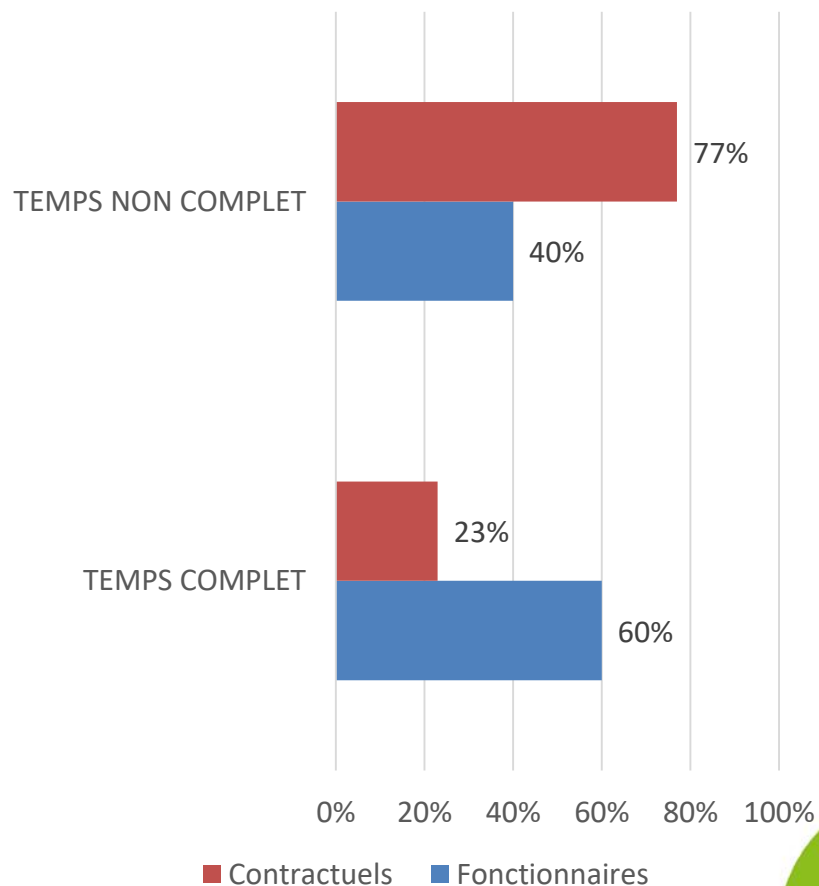
* Les 3 filières les plus concernées par les TNC sont :

- Médico-sociale : 75% de titulaires
- Culturelle : 67% de titulaires
- Animation : 44% de titulaires et 100% des contractuels

* Temps partiel :

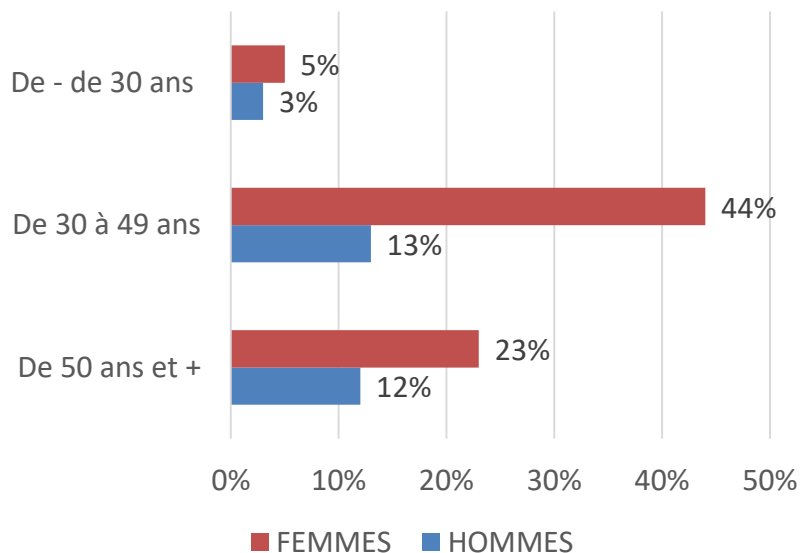
Concerne 5% d'agents titulaires pour 3% d'hommes et 6% de femmes

Répartition des agents
à temps complet
ou non complet



Pyramide des âges et mobilité

PYRAMIDE DES AGES DES AGENTS
SUR EMPLOI PERMANENT



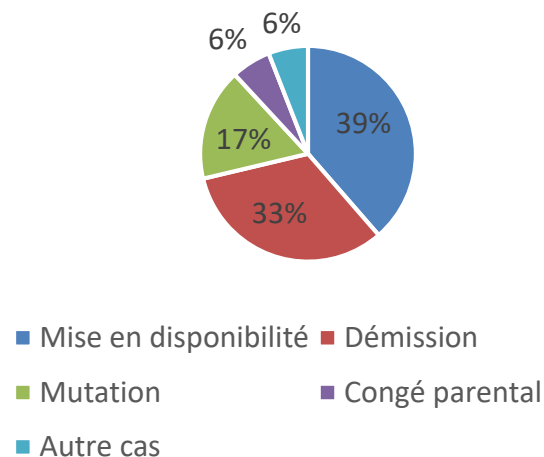
En 2021, en moyenne les agents avaient 45 ans (33 ans pour le CCAS avec 60% de 30 à 49 ans))
46,70 ans pour les fonctionnaires et 37,88 ans pour les contractuels.

*37 arrivées d'agents permanents et 18 départs

*5 contractuels permanents ont été nommés stagiaires.

* Principales causes de départ d'agents permanents :

causes départ



14 agents en disponibilité (13%)



BUDGET ET RÉMUNÉRATION

Les charges de personnel ville représentent 60,46% des dépenses de fonctionnement de la ville.

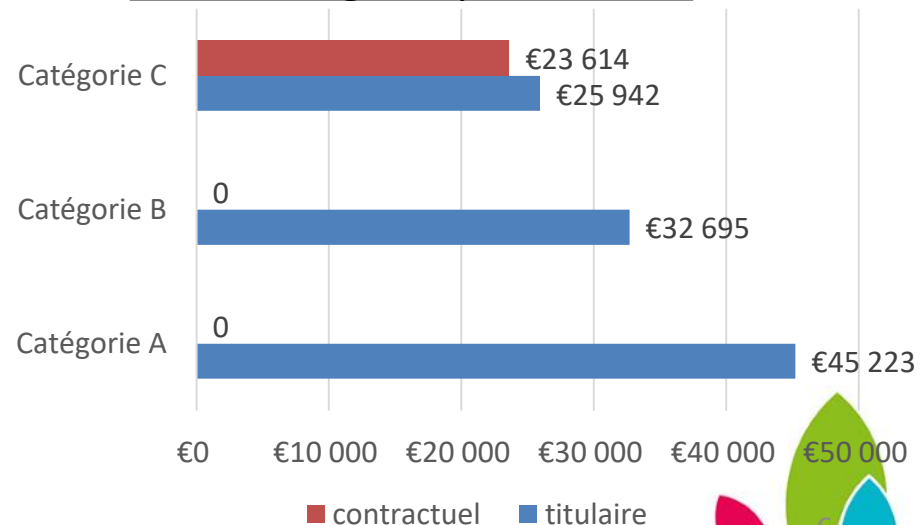
Les charges de personnel CCAS représentent 50,63% des charges de fonctionnement du CCAS.

*114,97 (111,03 ETPR ville +3,94 ETPR CCAS)
ETP rémunérés sur l'année 2021 soit
 209 361 heures travaillées et
 rémunérées,
 Soit en ETPR

- 93,39 fonctionnaires (90,11 ville+3,28 CCAS),
- 19,45 contractuels permanents (18,97 ville+0,48 CCAS)
- 2,13 contractuel non permanents (1,95 ville + 0,18 CCAS).

* 8,21 ETPR de catégorie A, 10,14 ETPR de catégorie B et 96,62 ETPR de catégorie C.

- Charges de personnel représentent 60,46% des dépenses de fonctionnement.
- Rémunération annuelle moyenne par ETPR des agents permanents :



ABSENTEISME

En moyenne :

**34,1 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par fonctionnaire ville,
20,3 jours par fonctionnaire CCAS,
13,5 jours pour un contractuel ville.**

Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical → maladie ordinaire, accident du travail, ... = 9,34% pour un fonctionnaire ville, 5,55% pour CCAS et 3,70% pour un contractuel.

68 agents ont été absents pour maladie ordinaire (dont 53 fonctionnaires ville et 2 CCAS)/ 53% de femmes et 34% d'hommes

2 776 jours d'absence pour maladie ordinaire ville et CCAS confondus.

Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre) → 9,75% pour un fonctionnaire ville et 6,82% CCAS et 5,13% pour un contractuel.

Le taux d'absentéisme le + élevé concerne les agents de + de 60 ans soit 11,46%.

2,5% d'agents absents pour maladies professionnelles dont 2% d'hommes de + de 50 ans.

Accidents du travail : 2 déclarés en 2021 non suivis d'un arrêt de travail

HANDICAP : 13 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent soit au total 9,54 ETP soit un taux de 9%. Ils sont tous fonctionnaires et de catégorie C.

PREVENTION : 1 assistant de prévention

36 jours de formation liés à la prévention des risques et à la sécurité au travail (habilitations et formations obligatoires) pour un coût total annuel de 2 809 €.

Aménagement de poste : achat de matériel pour 330 €.

Document unique de la collectivité : dernière mise à jour en 2018.



FORMATION

Réalisé BP 2021 = 47 847 €

57% formation CNFPT

40% formation Hors CNFPT

3% frais de déplacement

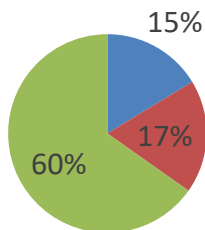
- Répartition des jours de formation par organisme :

22% CNFPT et 78% autres organismes de formation

- Ville : 117 jours de formation suivis par les agents avec une moyenne de 0,9 jour de formation/agent

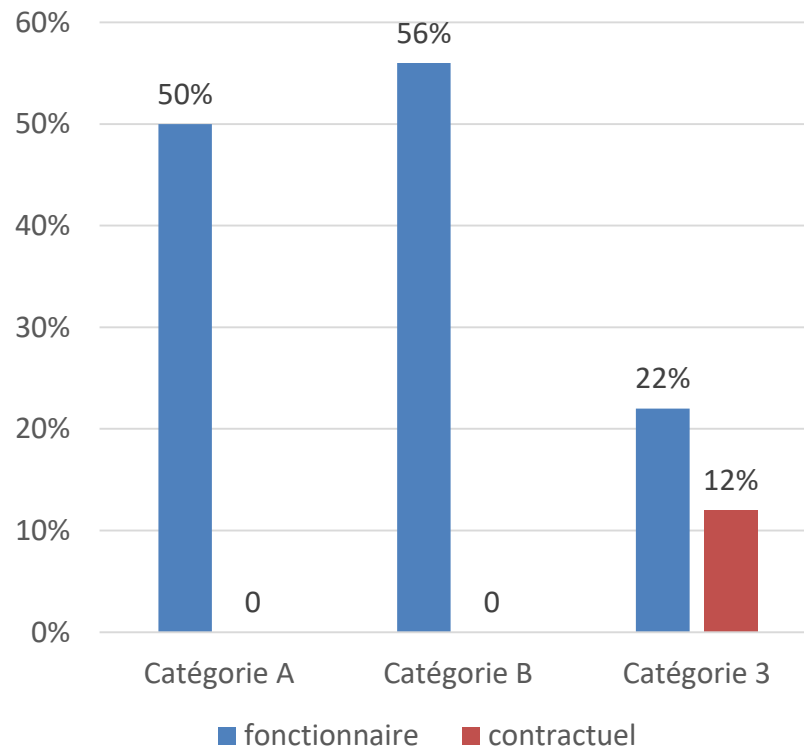
CCAS : 1 jour de formation soit 0,2 jour/agent

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins 1 jour de formation en 2021



Prévoyance :

Montant global des participations	10 381 €
Montant moyen par bénéficiaire	124 €

Ticket Restaurant : valeur faciale 6,50 €

La collectivité prend en charge 60% de la valeur faciale

Coût pour la collectivité en 2021 = 113 950 €



Comité technique et CHSCT :

2 réunions en 2021

Grève :

54 jours de grève recensés sur l'ensemble des agents de la collectivité

Taux de féminisation par catégorie hiérarchique :

Cat A = 63%

Cat B = 60 %

Cat C = 86%

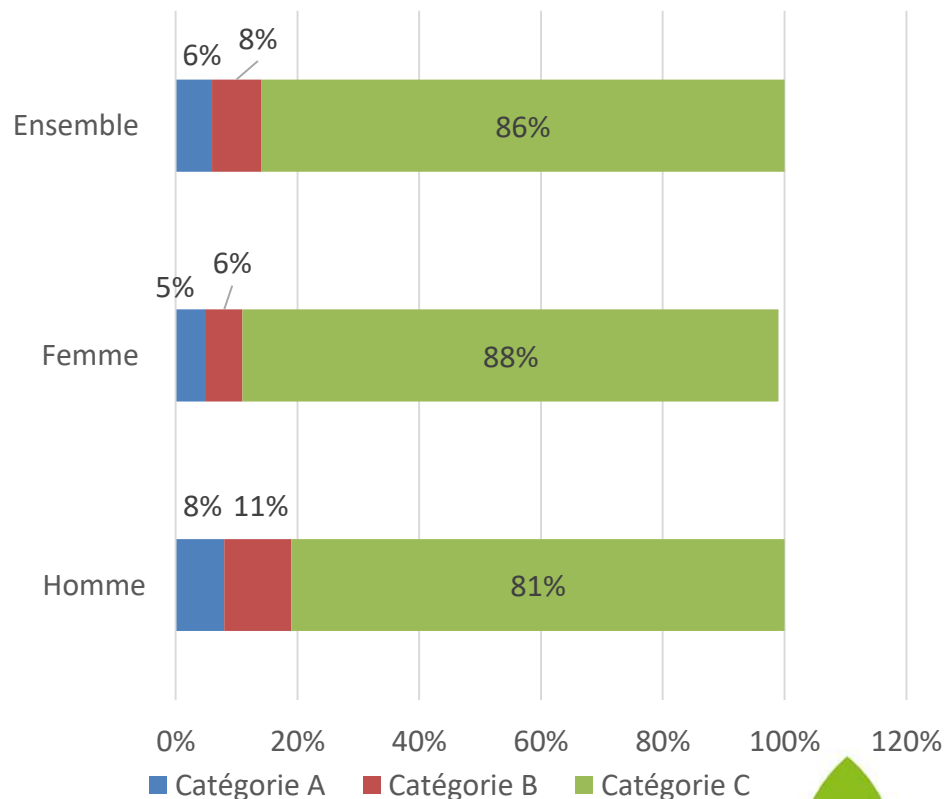
23% des femmes sont contractuelles permanentes contre 11% des hommes.

69% des fonctionnaires sont des femmes et 31% des hommes.

85% des contractuels permanents sont des femmes et 15% des hommes.

Aucune femme contractuelle n'est en CDI contre 25% des hommes.

Répartition des agents par genre et par catégorie



Le cadre d'emplois le + féminisé est celui des adjoints administratifs (100%).

Le seul cadre d'emplois majoritairement masculin est celui des agents de maîtrise (60%).

En ce qui concerne les agents saisonniers ou occasionnels, ce sont des femmes à 55%.

Evolution de carrière et titularisation :

1 bénéficiaire « homme » d'une promotion interne sans examen.

3 avancements de grade.

Répartition des agents par genre et par catégorie

